

La Direction de la santé de la famille (DSF) a organisé, mardi 9 septembre 2008 à Ouagadougou, un atelier d'information sur la lutte antitabac au Burkina Faso. C'est le tout nouveau secrétaire général du ministère de la Santé, Adama Traoré, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre. Le spectre du tabagisme gagne de plus en plus de terrain au Burkina Faso surtout dans la frange jeune. Pour prendre à bras le corps cette "hydre à multiples tentacules", la Direction de la santé de la famille (DSF) a bénéficié de la Fondation Michael R. Bloomberg, de fonds pour lancer une offensive visant à réduire la consommation de tabac dans les pays à revenu faible ou moyen. L'offensive est intitulée projet "renforcement de la lutte antitabac au Burkina Faso par l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre le tabagisme et d'une loi antitabac".

C'est dans le but de permettre aux différents acteurs de mieux comprendre la philosophie du projet que la DSF a organisé, mardi 9 septembre 2008, une rencontre d'information avec les autres secteurs ministériels impliqués dans la lutte contre le tabac. Il vise à améliorer l'état de santé des populations par la mise à disposition des acteurs de lutte contre le tabac d'un document national d'orientation stratégique de lutte contre le tabagisme et d'un cadre législatif et réglementaire antitabac au Burkina Faso. Pour ce faire, des hommes de santé, des élus, des responsables d'association et d'ONG se sont penchés sur la situation du tabac et du tabagisme au Burkina Faso, la présentation de la convention-cadre de lutte antitabac et du projet. Face à l'augmentation de la consommation du tabac au Burkina Faso par les jeunes, ce projet vient à point nommé et trouve toute sa raison d'être. Car, des campagnes de marketing commercial de plus en plus agressives, font que le pays des hommes intègres se dirige à grandes enjambées vers un niveau élevé de l'épidémie tabagique. En effet, des études ont montré des prévalences du tabagisme de 20,4% chez les scolaires de 13 à 15 ans, 27,3% chez les enseignants du secondaire de 23 à 56 ans et 18,35% chez les jeunes et adultes de 19 à 35 ans du secteur informel. Ce qui a amené le secrétaire général du ministère de la Santé, Adama Traoré a indiqué que "cette situation préoccupante ne peut laisser les responsables de la santé publique indifférents". C'est pourquoi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a accompagné ses pays membres dans l'élaboration d'une convention-cadre de lutte antitabac dont l'objectif général est de réduire la prévalence du tabagisme et protéger les générations présentes et futures des effets sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques dévastateurs de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac. "Je dirai que le chemin sera long et sera même difficile parfois, vu que l'industrie du tabac cible de nos jours, les jeunes des pays en développement, mais surtout mobilise des ressources financières colossales pour la promotion de ses produits. Il s'agira d'une lutte multisectorielle avec la participation active de toutes les composantes de notre population", a conclu Adama Traoré.

Charles OUEDRAOGO

Sidwaya